

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li> <li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>
<p><i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i></p>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé, Tsévié Kévé.*

#### REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 012164/RM déposée le 02/06/23. M. AKAKPO Tinè, profession : militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Nouwozankopé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBOGBO Yao, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012165/RM déposée le 02/06/23. Mrs AKPATIGBE Komi et LANGUEDE Koffi Agbematsi, profession : Topographe et Géomètre, demeurant et domiciliés à Gblinkomégan. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AZIABA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété XEDE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012239/RM déposée le 09/06/23. Mme LABEGUE-LARE Koassoube, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à Agoè Kové, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dzogbeto, connu sous le nom de Awuito Kopé, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEKLE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012240/RM déposée le 09/06/23. M. AFAKEY Kossivi, profession : maçon, demeurant et domicilié à Sanguéra Attidjin . Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 02ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMADO Kodjo et au Sud par la nationale N°5 Lomé - Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012242/RM déposée le 09/06/23. M. et Mme ATCHAO Ali Komlanvi et AKOASSI Assiaham Afi, profession : Revendeurs, demeurant et domiciliés à Lomé ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca ,situé à MISSION-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWUSSU Koffi et à l'Est par une rue non dénommée.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012243/RM déposée le 09/06/23. Mme DIT-HONORAT Céline, profession : Auxiliaire de Vie Sociale, demeurant à France et domiciliée à Tsévié ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca ,situé à Lébé, connu sous le nom de Kétapui, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ASHINON, au Sud par la route Avéta Abolave de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012244/RM déposée le 09/06/23. M. ADJITOWOU Komlan, profession : Officier Général de Brigade, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Gapé-Centre, connu sous le nom de Avedetoe, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKANYI et à l'Est par la route Gapé Agbélové de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012245/RM déposée le 09/06/23. M. APLOGAN Komi, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Savé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSOU Ruth.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012246/RM déposée le 09/06/23. M. GNAGBLODJRO Koffi André, profession : Peintre Auto, demeurant et domicilié à Dabarakondji . Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Djablé, connu sous le nom de Dévé, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKPO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012247/RM déposée le 09/06/23. M. GNAGBLODJRO Koffi André, profession : Peintre Auto, demeurant et domicilié à Darakondji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca ,situé à Djablé, connu sous le nom de Tokoin, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJA AGBEVE Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012248/RM déposée le 09/06/23. Mme AGBO Amivi Clarisse, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à Super Taco ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012249/RM déposée le 09/06/23. M. IBRIGA YABRE OUSSOUMANOU, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 33ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Tsoumé, préfecture du Zio et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud-Est par la propriété FIONOU, au Nord-Ouest par une propriété non dénommée et une rue non dénommée de 14m et au Sud-Ouest par la collectivité ASSAFOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012250/RM déposée le 09/06/23. M. OTOGBE Koffi Wulowudu, profession : Chauffeur, demeurant et domicilié à Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Kpépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAKA Komi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012251/RM déposée le 09/06/23. M. DIKPOR Kossivi, profession : Economiste, demeurant à Vogan et domicilié à Amoindji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 53a 94ca ,situé à Assahoun, connu sous le nom de Atti-Avédzéta, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYADZOGBE KPEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012252/RM déposée le 09/06/23. M. KPODAR Akouété, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Dondji, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKLIKOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012253/RM déposée le 09/06/23. M. DOSSOU Koffi Akouété, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca ,situé à Kpomé Dzogblakopé, connu sous le nom de Agbledjéme, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EKIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
de la région Maritime  
**BALI Komi**